

3 novembre 2016 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique de la recherche en France, à Caen le 3 novembre 2016.

Madame, Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Président de la Région Normandie,  
Monsieur le Président du Conseil départemental du Calvados,  
Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les Elus, les Parlementaires,  
Monsieur le Président d'Université qui m'accueillez,

Je salue ici la communauté scientifique qui s'est rassemblée pour commémorer. Mais enfin, c'est bien la première fois que l'on commémore un colloque. S'il fallait maintenant organiser des colloques sur les colloques, nous donnerions le sentiment de « colloquer » et donc de ne pas agir. Pourquoi ce colloque de 1956 à Caen a-t-il laissé sa trace dans l'Histoire ? Pierre MENDES-FRANCE n'était plus président du Conseil au moment où il a prononcé ce discours resté dans les mémoires, à l'occasion de ce colloque tenu à Caen. Il était un ancien chef de Gouvernement qui était sans doute promis à un destin. Ce destin qui d'ailleurs ne s'est pas consacré sur le plan de l'Etat même s'il a pu laisser par sa pensée, par sa rigueur, par sa réflexion et sa hauteur de vue aussi, une trace dans l'Histoire. Si ce colloque de 1956 est pour la communauté des chercheurs une référence, c'est parce qu'il y a eu conjugaison de trois facteurs.

Le premier : la personnalité de Pierre MENDES-FRANCE elle-même, c'est-à-dire un responsable politique qui avait le sens du temps, qui lui-même avait conscience que la France, au moment où elle engageait sa reconstruction, ne devait pas se contenter de rebâtir, mais devait repenser, devait se projeter dans un avenir qui ne pouvait plus être celui de l'avant-guerre ou même de l'après-guerre.

La seconde raison qui a fait que ce colloque a été à ce point majeur dans l'histoire de la pensée scientifique et de l'organisation administrative de la recherche, c'est la qualité des intervenants. Je pense notamment au mathématicien André LICHNEROWICZ, au professeur de médecine Robert DEBRE et au futur Prix Nobel Jacques MONOD.

Enfin, si ce colloque a laissé cette forte impression sur l'organisation administrative de la recherche, c'est tout simplement qu'il a été à l'origine d'un plan, d'un plan décennal qui devait élever le niveau scientifique et technique du pays.

Si l'on regarde maintenant, soixante ans après, une grande partie des conclusions heureusement - du Colloque de Caen, se sont retrouvées dans les choix qui ont été faits, notamment par le général de GAULLE en 1958. Mais une bonne partie des questions sont encore présentes aujourd'hui : la réforme de l'enseignement supérieur, le statut du personnel du CNRS, les mesures destinées à favoriser les études scientifiques, déjà, à cette époque, la simplification des dispositifs, la revalorisation de certaines carrières, la construction de grandes universités, la création d'un fonds national de la recherche. Alors, je ne voudrais pas qu'on puisse penser que soixante ans après, il n'y a pas eu de grands bouleversements et que les grandes décisions des années 60 n'ont pas porté leurs fruits et été suivies par d'autres, chaque décennie ayant contribué à améliorer encore la recherche française.

D'abord, l'organisation a considérablement changé, les grands organismes ont porté la recherche à un niveau d'excellence. Il y a eu des rapprochements avec les universités et il y a eu de grandes

a un niveau d'excellence. Il y a eu des rapprochements avec les universités et il y a eu de grandes réalisations technologiques. Aujourd'hui, le progrès est incarné dans tout ce qui a été lancé dans les années 60 ou 70.

Mais si on veut retenir une leçon, une seule, du Colloque de Caen et donc de ce qu'avait voulu Pierre MENDES-FRANCE, c'est qu'il faut voir loin et qu'il convient de mettre la recherche au premier rang de nos priorités.

Certes, la période économique n'est pas la même. Les années 60-70 étaient des années de très forte croissance, qui était d'ailleurs poussée par la recherche et qui favorisait la recherche.

Ensuite, à partir des années 80, les périodes ont été plus délicates, les moyens plus limités, les contraintes plus fortes. Mais il n'empêche que la voie de sortie de cette croissance faible que nous connaissons ou de la crise que nous avons pu connaître se trouve dans la recherche. Pas simplement pour des raisons économiques, pour des raisons également sociales, sociétales, parce que c'est la recherche qui va déterminer la façon de vivre ensemble.

Depuis le début du quinquennat, j'ai veillé, même dans cette période si difficile pour nos finances publiques, à préserver les moyens de la recherche. J'y ai été d'ailleurs fortement incité, à chaque fois que j'ai pu avoir des rencontres avec nos Prix Nobel, que je veux saluer.

J'ai également voulu que l'emploi scientifique puisse être maintenu à son niveau. Nous avons évité ainsi, à la différence de beaucoup de pays européens, une interruption du recrutement des chercheurs et donc de la chaîne du savoir.

Le prochain budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le ministre est ici et s'est battu pour atteindre ce résultat va progresser de 850 millions d'euros. C'est une progression qui n'avait jamais été jusqu'à présent connue.

J'ai également voulu que les moyens de ce qu'on appelle l'Agence nationale de la recherche puissent être augmentés et surtout que le taux de sélection des projets puisse être porté à 20 %, pour notamment la catégorie « frontières de la recherche », c'est-à-dire des recherches qui demandent du temps long, j'y reviendrai.

J'ai également voulu qu'une mesure nouvelle soit consacrée aux jeunes chercheurs prometteurs, ceux qui n'ont pas forcément été retenus dans les financements européens, mais qui doivent avoir le soutien de la France.

Il y a eu, enfin, la priorité qui a été donnée à la recherche dans ce qu'on a appelé le « Programme des investissements d'avenir », PIA 2, PIA 3, 5 milliards sont consacrés à la recherche, soit la moitié des fonds prévus par ces investissements.

Ce qui est décisif, pour ce qui me concerne et qui doit être la ligne qui doit être suivie pour les prochaines années, c'est la recherche fondamentale. C'est cette capacité, que l'Etat doit donner aux équipes, de prendre le temps de la découverte, de la surprise, de l'aller-retour permanent entre les hypothèses que l'on pose au départ et leur vérification, qui les conduira parfois fortuitement, au bout de plusieurs années, parfois de décennies, vers des recherches qui changeront complètement notre mode de vie ou notre compréhension du monde.

C'est la recherche fondamentale qui conduit aux innovations de rupture. C'est la recherche fondamentale qu'il faut protéger au niveau de l'Etat pour éviter les arbitrages du court terme, la domination de l'urgence, le souci bien légitime d'avoir tout de suite une application, tout de suite une traduction, tout de suite l'innovation, qui est, par ailleurs, nécessaire.

C'est en ce sens qu'il ne faut pas abuser d'une bonne idée qui est celle de la programmation, qui est utile dans la recherche appliquée, mais qui n'a pas nécessairement de sens dans la recherche fondamentale.

La compétitivité d'un pays, c'est bien sur la manière de pouvoir élever le niveau de qualification, de simplifier un certain nombre de règles, d'avoir un coût du travail qui ne soit pas obéré par des prélèvements qui nous mettraient en contradiction avec nos principaux concurrents.

Mais la vraie compétitivité, la seule, à moyen, à long terme, qui va nous permettre de garder notre rang, voire de nous élever, c'est le rayonnement scientifique, c'est notre capacité à innover et à repousser la frontière du savoir et attirer les meilleurs, les meilleurs chercheurs ici, mais aussi les meilleurs talents à l'étranger.

La France, c'est vrai, a beaucoup d'atouts. Lorsqu'il y a eu ce Colloque de Caen en 1956, cela

faisait 22 ans qu'il n'y avait pas eu de Prix Nobel pour un chercheur français. Pierre MENDES-FRANCE se faisait cette réflexion : Pourquoi ? Comment ? Heureusement, depuis des années, des Prix Nobel ont été attribués, le dernier en date au chimiste Jean-Pierre SAUVAGE, il y a eu des médailles Fields, des prix Lasker. Donc, l'excellence de nos savants est reconnue au plan international.

La France est toujours l'un des pays d'accueil dans le monde pour les chercheurs. Je rappelle que 40 % de nos doctorants sont étrangers. Un tiers des chercheurs du CNRS sont également d'origine étrangère et 15 % des étudiants qui fréquentent nos universités sont également étrangers. Ce qui d'ailleurs en dit long sur la volonté qui doit être la nôtre, - quand on parle de pays d'accueil, - de vouloir attirer les meilleurs talents, attirer aussi ces jeunes, parfois venant de pays émergents, d'autres fois de pays qui peuvent être éprouvés par les guerres ou par les conflits, aussi de pays qui ne connaissent pas de souci particulier, mais qui ont besoin d'avoir un accueil de très haut niveau, pour que nous puissions continuer à être un pays d'attraction scientifique.

Mais nous ne pouvons pas en rester à ce niveau de satisfaction que je viens de décrire. Nous savons bien qu'il y a aujourd'hui une concurrence, une compétition et qu'il y a des pays qui investissent massivement dans la recherche. Ai-je besoin de parler de la Chine et même de l'Inde ? Les pays émergents ont compris qu'ils devaient, non pas simplement copier, rattraper, anticiper. Non, ils devaient être moteurs en matière de recherche et attirer eux aussi, avec des moyens considérables, les meilleurs talents. Nous devons donc faire en sorte que l'Etat puisse offrir à la recherche française les moyens de poursuivre les travaux qui sont engagés, de respecter ce qu'on appelle la loi des laboratoires c'est la base de la recherche scientifique et de faire travailler enseignants et chercheurs.

La France doit également prendre toute sa part dans l'accès aux programmes européens. Un mot sur les programmes européens. Nous nous posons beaucoup de questions sur ce que va être l'Europe de demain, après la décision des Britanniques de quitter l'Union, - même s'il y a encore bien des épisodes, après ce que nous avons vécu sur l'accueil des réfugiés et les peurs qui se sont, un moment, installées et qui demeurent - sur la perte de sens même que l'Europe connaît auprès des peuples, quel peut être l'avenir de l'Europe ? Qu'est-ce qui peut lui donner un sens, une direction, un projet, une élévation, je parle ici devant le ministre des Affaires européennes ? Bien sûr, qu'il nous faut protéger les frontières, assurer la sécurité, montrer que l'Europe peut être un espace, de protection et en même temps, de mode de vie, de qualité, de culture, nous devons à l'évidence faire que la croissance, l'emploi et notamment celui des jeunes, puissent être la grande priorité.

Mais nous devons surtout faire l'Europe à travers la connaissance. Faire que ce soit une puissance qui soit au service du monde et qui, à travers la mobilité, à travers la coopération entre les universités, à travers l'élévation du niveau de la recherche, soit capable de peser dans le monde. De ce point de vue, les programmes de recherche européens doivent encore amplifier. Mais nous-mêmes, la France, nous devons davantage y accéder. Si nous pouvons nous satisfaire d'être un des premiers bénéficiaires, peut-être même le premier bénéficiaire des fonds européens de la recherche, en revanche sur les appels à projets, qu'on appelle « H 2020 », nous sommes très en retard : 10 % simplement des financements à ce titre. Quelle est donc la conclusion ? Il faut que, comme eux, les universités puissent se doter des structures appropriées pour aller chercher des financements européens pour mieux utiliser ces procédures et faire que davantage de chercheurs puissent être soutenus.

La recherche, je l'ai dit, est un domaine essentiel pour que la France puisse prendre toute sa place, garder son rang, jouer les premiers rôles avec l'Europe. Mais la recherche, c'est aussi l'amélioration de la vie. La recherche, en matière de santé, nous le savons bien, sera profondément bouleversée vers une médecine multidisciplinaire, translationnelle, préventive, prédictive, individualisée et je sais qu'ici dans la région Normandie, vous y travaillez.

Elle sera influencée par des données massives et donc là encore, nous devons savoir les utiliser.

Dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation, c'est à travers les mécanismes fondamentaux

du développement des plantes que l'on pourra cultiver les végétaux qui résistent à la chaleur et au manque d'eau. Je l'évoquais tout à l'heure pour dire combien l'Accord sur le climat allait encore stimuler la recherche pour que nous puissions davantage être au rendez-vous de nos engagements.

Demain, ce sera l'entrée en vigueur de l'Accord sur le climat. Les engagements devront être tenus. Nous serons, - la France, un pays qui doit être en avance, - exemplaires et donc nous devons, sur les énergies renouvelables, sur le stockage de l'énergie, sur la capacité de produire une électricité peu émettrice de carbone, être les meilleurs. De la même façon, sur les grandes questions du numérique, de la transition écologique, de la démographie, toutes ces mutations qui vont bouleverser notre société, nous devons là aussi faire jouer un rôle aux sciences humaines et sociales et je veux insister là-dessus.

La recherche, c'est l'interdisciplinarité. Il faut, pour avoir une politique de la ville je m'exprimais, il y a peu, devant les représentants des conseils citoyens faire appel aux sociologues, aux anthropologues, aux géographes, aux historiens, du fait urbain. Pour essayer de comprendre ce que signifie « vivre en ville » dans le monde d'aujourd'hui. Comment enseigner efficacement les écoles du professorat sont là pour cela sans s'appuyer sur les acquis des sciences de l'éducation et de la psychologie, mais aussi de tout ce qui est la recherche sur le cerveau ? Comment lutter efficacement contre la radicalisation terroriste, les dérives extrémistes, si on ne fait pas travailler ensemble les spécialistes, les psychologues, les criminologues et aussi tous ceux qui savent ce que peut être la radicalisation sur Internet ? Bref, nous avons besoin de la science pour régler les questions d'aujourd'hui et de demain.

Cette confiance dans la science ne va pas sans responsabilités. Et c'est vrai que les décideurs publics ont besoin d'être éclairés, éclairés par les scientifiques, et notamment pour tout ce qui touche la vie, la dignité humaine, la liberté. C'est pour ça que nous disposons d'un Comité national d'éthique pour les sciences de la vie. Mais nous avons aussi besoin de chercheurs pour qu'ils soient eux aussi conscients de leurs responsabilités. Nous disposons aujourd'hui de propositions sur l'intégrité scientifique à partir d'un rapport qui a été remis par le professeur CORVOL et qui, je crois, peut être une charte tout à fait utile.

Nous savons bien qu'il y a des peurs. Les peurs existent partout. Elles existent toujours, même à l'égard de la science. Ce qui est le plus redoutable, c'est que ceux qui alimentent ces peurs veulent nous faire douter de la science, de la capacité de la science, de l'idée même du progrès, pour instiller le fait que tout cela pourrait mettre en cause la vie humaine. Nous savons bien qu'il y a des questions qui sont douloureuses, qui sont difficiles £ les manipulations génétiques £ comment faire que nous puissions faire les recherches sur le génome sans que ce soit jamais au bénéfice d'intérêts privés. Ces perspectives ouvertes par les avancées dans les domaines biologique et médical doivent et peuvent être maîtrisées. Donc nous devons, là aussi, trouver toujours cet équilibre entre ce qui est du domaine de la science, avec la liberté qui doit lui être donnée, et puis les principes que nous devons poser.

Parfois il est évoqué le principe de précaution, et je sais ce qu'il peut susciter comme débat. Le principe de précaution n'est pas un principe d'empêchement. Le principe de précaution est un principe de discernement. L'enjeu est de permettre la recherche en lui donnant des capacités nouvelles sans qu'il y ait de craintes pour notre environnement ou pour les fondements de notre humanité. Et ce principe ne doit pas être regardé comme une contrainte, comme un empêchement, mais simplement comme un rappel.

Je veux donc et ce serait finalement l'intérêt de ce colloque sur le colloque donner à mon tour une perspective. Il faut donner une perspective. J'ai dit « la recherche doit être au cur de notre projet de société », ce n'est pas en nombre de populations concernées, ce n'est pas par rapport simplement à la communauté des chercheurs que je m'exprime. C'est par rapport à l'intérêt de notre pays, à tous les Français qui doivent considérer que la recherche, c'est finalement ce qui va déterminer leur avenir et qui va également être capable de leur donner des moyens de mieux vivre, et aussi d'avoir des perspectives en matière d'excellence industrielle, de sécurité alimentaire, de capacité à maîtriser les risques du réchauffement climatique £ bref, d'être maître de son destin. Faire de la recherche une priorité, ce n'est pas simplement donner à la France de

de son destin. Faire de la recherche une priorité, ce n'est pas simplement donner à la France de nouvelles capacités, non. C'est donner aux Français plus de liberté et plus de confiance dans leur avenir.

La part de ce qu'on appelle la richesse nationale, le PIB, consacrée à la Recherche et au Développement, aujourd'hui c'est 2,25 %. Nous devons nous donner comme objectif dans les dix prochaines années, d'atteindre 3 %. Cette augmentation est possible. Elle est réaliste et elle est atteignable. Elle doit être partagée au-delà des sensibilités politiques, au-delà des alternances, nous dire que c'est finalement sur quoi nous nous retrouvons. Nous sommes capables de le faire sur certains sujets - pas sur tous, nous l'avons sur la défense, Hervé MORIN s'en souvient - mais nous devons le faire avec la même volonté d'y parvenir pour la Recherche. 3 % de notre richesse nationale doivent y être consacrés à l'horizon des dix ans. Cela supposera un effort constant, une mobilisation à chaque fois rappelée, et une capacité à faire respecter cette décision.

Sur quoi faire concentrer nos efforts dans les prochaines années ? J'en vois deux, la recherche fondamentale et les moyens donnés aux jeunes chercheurs. La recherche fondamentale : ai-je besoin d'insister, je l'ai fait au GANIL où nous en avons eu une expérimentation, j'allais dire, grandeur nature ? Nous avons besoin de grands équipements. Nous avons besoin de grands organismes de recherche. Nous avons besoin de budgets qui sont incomparablement plus importants que ce qu'on pouvait imaginer il y a 60 ans. Nous avons besoin d'investissements longs pour être une puissance scientifique. Nous avons besoin de centres d'attractivité pour accueillir les chercheurs venus du monde entier. Nous avons besoin de nous fixer des objectifs sur les grands domaines de la biologie, de la physique et tant d'autres: c'est la recherche fondamentale.

Et puis, l'autre objectif, est l'amélioration des conditions pour les jeunes chercheurs. Le gouvernement a procédé à une révision importante de la grille pour les personnels de l'enseignement du second degré, c'était nécessaire. Il est temps de s'engager aussi dans la même démarche pour les salaires des universitaires et des chercheurs des organismes. La priorité doit être mise sur les débuts de carrière afin que les plus jeunes puissent trouver en France des conditions matérielles qui les encourageront à rester ou à rentrer lorsque, ils sont partis étudier à l'étranger pour un poste de doctorat notamment. C'est cette double priorité, la recherche fondamentale et l'amélioration des conditions des jeunes chercheurs, qui fera que la France, année après année, élèvera encore son rang au niveau de puissance scientifique.

Il y a une autre dimension qui, il y a 60 ans, était encore finalement nébuleuse, c'est le rapprochement entre recherche et université. C'est là que nous avons pu faire les pas les plus grands ces dernières années avec ces communautés universitaires - je sais qu'ici vous en avez plusieurs illustrations. C'est absolument indispensable pour rapprocher les pôles de recherche et les pôles d'enseignement et la France est un pays où nous devons faire encore un pas supplémentaire.

Nous avons en France une recherche privée qui a été stimulée par le crédit impôt recherche, considérablement j'ai d'ailleurs fait en sorte que ces dispositifs fiscaux puissent être préservés - ce qui fait que la France a plus de chercheurs en entreprise aujourd'hui que l'Allemagne, et bien plus qu'elle n'en avait il y a cinq ans. Mais nous devons aussi avoir ce même effort pour la recherche publique, parce que nous avons besoin que dans les grands campus rassemblant universités, écoles et organismes nous puissions donner toute sa place à la recherche publique. La recherche est à la fois tournée vers l'industrie - et c'est nécessaire- tournée vers l'action et notamment l'action publique - c'est indispensable - mais il faut aussi qu'elle puisse être elle-même capable de pouvoir trouver sa propre valorisation.

J'évoquais la place des chercheurs dans les entreprises et dans l'administration. Dans les entreprises il nous faut faire en sorte que les docteurs puissent avoir la reconnaissance de leurs titres dans les conventions collectives - depuis le temps qu'on le dit ! Il faut que les entreprises puissent recruter des chercheurs et leur donner la place qui doit être la leur, à des niveaux très élevés de responsabilité. Mais ce qui est vrai pour les entreprises est vrai aussi pour l'administration. Nous devons faire en sorte que les chercheurs puissent non pas être des chercheurs simplement dans l'administration ou des chercheurs sur l'administration - il y aurait

beaucoup à faire - mais des chercheurs cadres de l'administration, responsables de l'administration - non pas simplement pour faire de l'administration ou de la recherche - pour être pleinement acteurs de l'administration et donc de la gestion des grandes opérations publiques. Pour terminer, la recherche scientifique doit imposer sa présence partout, dans l'Etat, dans l'entreprise, dans l'école, dans la société. Elle doit faire partie de notre culture, de notre façon de vivre et de penser, c'est cet appel à cette prise de conscience collective que je voulais faire et auquel ce colloque peut correspondre. Un appel à la prise de conscience que la recherche n'est pas simplement notre avenir : c'est notre priorité.

Pierre MENDES-FRANCE il y a 60 ans disait « la République a besoin de savants ». Pour lui, les savants c'était ce qui permettait de donner à notre industrie une modernité, c'était ce qui permettait à la santé et notamment à l'hôpital public de retrouver sa vocation et son ampleur en termes de recherche. C'était sans doute en matière énergétique, puisque c'était en partie lui qui avait décidé de nous lancer dans l'énergie nucléaire. Mais aujourd'hui la République a plus que jamais besoin de savants pour de nouvelles découvertes, pour de nouveaux objets, pour traiter la maladie, pour lutter contre le réchauffement climatique, pour comprendre la société et puis aussi pour permettre à la France d'être au plus haut niveau de l'innovation et de l'excellence industrielle.

Voilà, Mesdames et Messieurs, Caen restera, et soyez-en fiers, toujours une référence en matière de recherche scientifique. Caen et la Normandie ont cette vocation et je voulais y venir pour rappeler cette histoire mais surtout évoquer l'avenir. La recherche scientifique, la recherche d'une manière générale, c'est ce qu'une société peut démontrer en termes de confiance dans son avenir. C'est ce qu'elle est capable de sacrifier au présent pour inventer le futur.

La recherche, c'est ce qui nous permet de penser que nous vivrons mieux demain. La recherche c'est la conscience que le progrès est possible. La recherche c'est repousser toutes les frontières, c'est penser qu'il y a encore énormément à connaître et à découvrir. Si la France fait ce choix de donner pour les prochaines années - et j'ai donné cette perspective - à la recherche non seulement ces ressources mais cette confiance, alors elle peut avoir un avenir pour ce que nous représentons dans le monde mais aussi pour que la France puisse être toujours au service du progrès, parce que c'est sa vocation.

La recherche a toujours été très associée à de grands engagements. Toujours se souvenir du colloque de 1956 : ceux qui étaient là en 1956 pour beaucoup - pour l'essentiel même - avaient été des résistants. Puis ensuite beaucoup de chercheurs se sont engagés, non pas dans la vie publique au sens électoral du terme, mais pour de grandes causes humanitaires parce que la recherche est indissociable d'une conception de la vie et d'une conception de l'humanité, parce que la recherche n'est pas simplement un laboratoire fermé, clos par rapport à ce qui nous entoure. La recherche est profondément un processus qui conduit à l'amélioration de la vie, à ce que la santé puisse être la plus protégée possible, que la vie puisse être la plus longue possible et aussi à ce que le bien-être puisse être le mieux partagé possible. Il n'y a pas de progrès de la recherche s'il n'y a pas de progrès aussi de la justice et c'est en ce sens que la France doit être au rendez vous.

Merci.